Conférence des autorités organisatrices de l'eau potable du 22 janvier 2021 – Relevé de décisions

Cadre de la réunion

Le Conseil départemental a initié en 2019 le projet « Finistère Eau potable 2050 » avec la volonté de faciliter l'adaptation du territoire face au changement climatique et plus particulièrement de garantir la sécurisation durable de l'accès à l'eau potable.

Dans ce contexte, le Département a souhaité constituer une assemblée départementale réunissant les acteurs de l'eau potable, dans le but de mettre en œuvre ce projet de manière collective. Cette instance, nommée Conférence des autorités organisatrices de l'eau potable, s'est tenue pour la première fois le 22 janvier 2021 sous format de visio conférence.

➔ La liste des organismes invités est annexée au présent compte-rendu.

L'objectif de la réunion était de valider la gouvernance du projet ainsi que le contenu du programme d'actions qui sera mis en œuvre.

➔ Le support de présentation qui a été diffusé est joint à ce compte-rendu. Il est annoté des principales remarques qui ont été formulées au cours de la réunion.

Un relevé synthétique des échanges et des décisions (encadrés rouges) est proposé ci-dessous.

1. Introduction de la réunion, contexte

Armelle Huruguen, Vice-Présidente du Département et Présidente de la Commission Territoires et Environnement, a rappelé l'historique des réflexions portées sur le sujet de la sécurisation de l'alimentation en eau potable en Finistère, ayant conduit à l'émergence du projet Finistère eau potable 2050.

➔ Un courrier de lancement officiel du projet a été co-signé entre la Présidente du Conseil départemental du Finistère, le Préfet du Finistère et le Directeur de l'Agence de l'eau Loire Bretagne le 28 septembre 2020.

La composition de la Conférence a été présentée par Jacques Brulard, Directeur de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et l'Environnement du Conseil départemental.

2. Présentation du projet Finistère eau potable 2050

La démarche dans laquelle s'inscrit le projet a été précisée, en faisant référence au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) approuvé en 2014, et à la réunion départementale de novembre 2019 à Pleyben.

Il est possible de synthétiser les principales informations :

- ➔ La poursuite des actions inscrites dans le SDAEP qui reste en vigueur jusqu'en 2030.
- ➔ Il convient de réinterroger les conclusions du bilan besoins-ressources départemental en intégrant le changement climatique comme donnée d'entrée, pour anticiper les éventuels déséquilibres.
- ➔ Il est proposé un plan d'actions à mettre en œuvre sur 2-3 ans pour mieux évaluer les futurs besoins et ressources sous l'effet du changement climatique, et identifier des solutions concrètes pour anticiper et faire face.
- ➔ Il aboutira à un nouveau bilan besoins-ressources projeté à horizon 2050 (2023 ?) et nourrira une proposition de pistes d'actions à mettre en œuvre sur les territoires en tension, vraisemblablement sous forme d'un nouveau schéma départemental (2024 ?).

La démarche présentée se veut globale et « intégrée », articulée entre les différentes composantes de la gestion de l'eau (grand cycle-petit cycle), et plus largement, de l'aménagement durable des territoires.

Les objectifs du projet Finistère eau potable 2050 ont été présentés et validés collectivement :

Mieux connaitre les besoins et ressources futurs du département
Protéger la ressource en eau, l'optimiser et l'économiser
Innover et déployer les travaux de sécurisation nécessaires
Organiser la solidarité départementale sur ce sujet

Les grands principes du projet ont également été validés :

Solidarité, construire ensemble, partager les expériences, définir des stratégies collectives
Anticiper, ne pas subir
Oser, innover, expérimenter des solutions pour les déployer ensuite, démontrer par l'exemple
Mutualiser l'ingénierie, les outils de gestion
Gestion intégrée de l'eau

3. Feuille de route du projet

La proposition de feuille de route a été présentée par les membres du SEA dont Jean-Marc Goarnisson,Chef de service, Nathalie Barrais, responsable d'unité et Géraldine Berréhouc chargée de projet.

A. Construction collective du projet

La dimension partenariale du projet a été présentée, mettant en évidence les synergies et interactions avec les programmes des partenaires (institutionnels, associations, chambres consulaires), les projets portés par les collectivités ou encore le groupe de travail régional « eau pour demain » réunissant le CD29, les syndicats départementaux AEP et le BRGM, le tout en lien avec les évolutions règlementaires.

La feuille de route présentée a été alimentée par les réunions d'échanges avec les acteurs de l'eau potable, en amont de la Conférence.

- ➔ Les territoires accueillent ce projet avec intérêt et certains se sont d'ores-et-déjà portés volontaires pour participer à la mise en œuvre du programme
- ➔ Les volontés se tournent vers des actions concrètes, privilégiant les axes d'économie et d'optimisation de la ressource
- ➔ Des points de vigilance ont été évoqués : équilibre des territoires, diversité et vulnérabilité de la ressource, gestion intégrée, maintien/reconquête des ressources

B. Méthode et axes de travail

La méthode et les axes de travail ont été présentés

Axe 1 : Etudier les effets du changement climatique

Axe 2 : Renforcer la préservation durable de la ressource (qualitatif/quantitatif)

Axe 3 : Tester de nouvelles solutions, de nouveaux outils (REUT, carrières…)

Axe 4 : Structurer les conditions d'une gestion partagée et solidaire de l'eau potable

Les points suivants ont été évoqués au cours des échanges et vont servir à nourrir et affiner le plan d'actions :

Axe 1 : les effets du changement climatique	**Axe 2 : la préservation durable de la ressource**	**Axe 3 : les nouvelles solutions**	**Axe 4 : les conditions d'une gestion partagée et solidaire**
Nouvelles répartitions des pluies, enjeux sur la recharge des milieux	Mieux connaitre le fonctionnement des ouvrages (captages)	REUT : bénéficier des avancées du GT national via l'ABEA	S'organiser pour collaborer
Cadrer les reports sur les réseaux AEP publics (agriculteurs,industriels)	Faciliter, étudier, accélérer les démarches PPC	REUT : soulage la ressource. Conserver l'eau potable pour des usages le nécessitant	Impliquer les acteurs territoriaux et les SAGE
Comprendre les comportements individuels face aux évolutions	Substances émergentes : enjeu des métabolites de pesticides - anticiper les avancées des laboratoires	Eau salée : prudence	Rôle de l'Agence de l'eau, quid de la politique de financement en faveur des ZRR
Affiner les données de consommation (pas de temps annuel non satisfaisant)	Intégrer les notions de débits réservés ou minimum biologiques	Disposer d'une vision globale des sites carriers à valoriser	Impact prix de l'eau sur le consommateur ? financement des interconnexions, des crises (pollutions)…
Biseau salé à étudier	Accompagner les agriculteurs (pesticides)		Tarification saisonnière
	Rendements réseaux		Démocratie locale ?
Chambre d'Agriculture : diagnostics élevages du secteur de Quimperlé (pistes en termes d'économies d'eau + comportements en termes de gestion de la ressource)			Eau : bien commun, public
			PGSSE : à accélérer
			Gestion de crise : partager les enseignements, organiser ensemble
			Profiter des retours d'expérience : Morbihan, Vendée

Le plan d'actions « général » suivant est validé (remarques prises en compte) :

Axe 1 : Etudier les effets du changement climatique

- Evaluer les ressources en eau en 2050 (souterraines, cours d'eau et retenues) et leur vulnérabilité face au CC : interactions entre eaux de surface et souterraines, biseau salé
- Comprendre les besoins actuels et évaluer les besoins pour demain
- Comprendre les comportements en cas de sécheresses (question des reports)
- Anticiper les changements de pratiques
- Tester des outils de suivi des niveaux de sécheresse

Axe 2 : Renforcer la préservation durable de la ressource (qualitatif/quantitatif)

- Renforcer les économies d'eau et performances des réseaux
- Soutenir les actions en faveur de la protection de la ressource
- Renforcer l'accompagnement des gestionnaires de captages (études AAC/PPC mais aussi entretien des ouvrages)
- Maintenir les ressources existantes, renforcer la connaissance patrimoniale (instrumentations)
- Gérer ou prendre en compte ? les substances émergentes

Axe 3 : Tester de nouvelles solutions, de nouveaux outils

- Etudier la REUT, la tester (Réutilisation des Eaux Usées Traitées)
- Identifier des réserves en valorisation des carrières
- Prospecter les ressources souterraines, explorer
- Cibler les ressources stratégiques
- Suivre les évolutions concernant les alternatives : eau salée, eau pluviale

Axe 4 : Structurer les conditions d'une gestion partagée et solidaire de l'eau potable

- Animer une réflexion, un réseau, collaborer
- Travailler sur les leviers de la tarification, réfléchir à l'opportunité d'un fonds départemental
- Organiser des stratégies locales de gestion collective de la ressource (y compris tester des outils d'optimisation de gestion)
- Collaborer pour optimiser la gestion de crise, accompagner les PGSSE

Ce plan d'actions servira à alimenter une réflexion sur l'actualisation du bilan besoins-ressources départemental, ainsi que sur le niveau de vulnérabilité de la ressource. Le croisement de ces données permettra de diagnostiquer la situation du territoire à horizon 2050. En cas de déséquilibre, des propositions de solutions seront identifiées sur les territoires en tension, alimentées par les résultats des expérimentations réalisées précédemment (pour les solutions nouvelles notamment).

A terme, un nouveau schéma départemental serait élaboré pour planifier la mise en œuvre des actions qui permettraient de garantir la sécurisation durable du territoire.

C. Gouvernance du projet

La gouvernance du projet a été validée selon les dispositions suivantes :

Comité de coordination (DDTM/MISEN, DREAL, ARS, CR, DDPP, AELB, CD29, CA29, CCI29)

→ Organe de coordination et de préparation de la Conférence des autorités organisatrices

Conférence des autorités organisatrices de l'eau potable (Comité de coordination + Maitres d'ouvrage AEP + SPL Eau du Ponant + SAGE avec retenues stratégiques d'un point de vue de l'AEP + Associations territoriales, de consommateurs, économiques et environnement)

→ Instance de concertation et de validation

Réunion départementale AEP (Conférence + EPCI + communes + SAGE + sociétés fermières + syndicats départementaux AEP bretons)

→ Instance de diffusion de l'information, et de suggestions

En parallèle, les actions stratégiques se nourriront de **groupes de travail spécifiques** : experts techniques, acteurs locaux, SAGE, représentants de riverains et de professions

→ Alimentent techniquement, approfondissent, interpellent

D. Organisation du projet

Les modalités suivantes ont été présentées et validées :

La Conférence des autorités organisatrices se réunira 1 fois par an (sauf nécessité liée à l'actualité)

Les compte-rendu seront diffusés largement (à l'ensemble des invités de la réunion départementale)

La réunion départementale sera organisée tous les 2 ans (sauf nécessité) - La prochaine : fin 2021

Les actions pilotées par le CD29 impliqueront les territoires par le biais d'appels à initiatives et volontés d'engagement

Les échanges et concertations seront possibles au travers des réunions mais aussi par le biais de lettres d'info hébergées sur une plateforme collaborative en cours de constitution

4. Une action qui démarre : valorisation des sites carriers à des fins d'AEP

Cette action stratégique est lancée à l'échelle départementale et aura pour finalité d'identifier les sites carriers stratégiques à sanctuariser pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, en tenant compte de l'intégration paysagère et des aspects environnementaux.

Une étude d'opportunité est lancée et fait l'objet d'une convention entre le CD29 et le BRGM.
Le contexte et la méthode de travail a été présentée par Géraldine Berréhouc (SEA) et Mélanie Bardeau, directrice du BRGM Bretagne.

Il s'agit d'évaluer la possibilité :

- d'une exploitation directe des eaux libres d'ores-et-déjà disponibles sur certains sites (nappes, pluies) à des fins d'alimentation des usines de production d'eau potable.
- de profiter des volumes offerts par ces sites à dimensions exceptionnelles pour y stocker de l'eau disponible l'hiver en quantités suffisantes (cours d'eau), sans menace pour les milieux naturels, à des fins d'AEP.

La démarche présentée se veut globale et « intégrée » avec comme consigne de réfléchir à une faisabilité pertinente à l'échelle du grand cycle de l'eau. Des points de vigilance seront apportés : maitrise des pompages et prélèvements dans la ressource (volumes, période, débits) et impacts sur les milieux naturels et humides, interface avec qualité de l'eau brute stockée et conditions de vidange pour respect des milieux…
Un comité de suivi de cette étude sera constitué avec le Département, le BRGM, les institutionnels, financeurs (Conseil Régional de Bretagne et Agence de l'eau) et représentants de la profession « carriers ». Les territoires seront impliqués au gré des résultats attendus quant à l'identification des sites favorables.

L'étude portée par le CD29 et le BRGM sera déclinée de la manière suivante :

- Phase 1 : faisabilité générale – Recueil d'informations sur les études existantes, les projets similaires, la faisabilité technique, règlementaire + analyse multicritères de la base de données des sites carriers finistériens (1100 carrières) pour présélectionner 5 à 6 sites pertinents ou plus si nécessaire
- Phase de validation des sites présélectionnés : comité de suivi + Conférence des autorités org.
- Phase 2 : étude détaillée de ces sites - Bibliographie approfondie + terrain, étude des interactions nappes/sols/milieux humides environnants, qualité des eaux, faisabilité d'un raccordement AEP.. En parallèle : comité de suivi élargi (ou GT), échanges avec les territoires et carriers.
- Phase de validation des sites finaux : comité de suivi + Conférence des autorités org.
- Phase 3 : cadre méthodologique pour une mise en œuvre opérationnelle – Définition des recommandations techniques, des investigations nécessaires + cadrage réglementaire

Les points suivants ont été évoqués au cours des échanges :

Retour d'expérience QBO : anticiper les risques de dégradation de la qualité des masses d'eau (stratification)	Travail du SYMEED29 valorisable ? (recherche de sites pour enfouissement de déchets)	Aspect patrimonial environnemental des sites à considérer. Elargir l'évaluation de l'état initial aux composantes écologiques (pas que milieux humides)	Réflexion sur les couts de telles actions, prise en compte de critères technico-économiques dans la faisabilité	Dimension territoriale de l'action. Aménagement du territoire au sens large.

5. Synthèse et perspectives

Jacques BRULARD présente la synthèse des éléments exposés et des points validés lors de la séance et remercie les partenaires pour la qualité des échanges. Il rappelle que des seuils d'efficacité technique seront élaborés et que les coûts rentreront dans les critères de décision des actions à envisager.

Armelle HURUGUEN remercie les participants, souligne les vertus des actions de préservation de la ressource et confirme la nécessité de formaliser les conditions de gouvernance de ce projet de territoire. Formalisé dans le rapport d'engagement du Département en 2019, ce programme possède un caractère 'démonstrateur' qui permettra de prouver par l'action la possibilité de « faire autrement ». Elle confirme la nécessaire implication de l'ensemble des acteurs de l'eau pour parvenir à un objectif commun aussi ambitieux que fondamental.

La séance se clôture, avec des messages affirmant une volonté de participation active, au travers de la messagerie numérique (Chat).
Ci-dessous, à la demande de certains participants, un « focus sur les actions qui démarrent ».

Focus sur les actions qui démarrent

Axe	Action	Mise en œuvre	Contexte	Etat d'avancement	Suite à donner
1	Analyser les chroniques de consos d'eau sur 2 territoires tests, repérer les évolutions par profil de consommateur. Tester un outil d'analyse statistique des données	SAUR	GT régional « Eau pour demain » (BRGM, SDAEP22, EdM56, SMG35, CD29) Pour le 29 le choix s'est porté sur CCPBS et CCPF	Analyse finalisée sur le territoire CCPBS. En cours sur le territoire de la CCPF.	Dès mars 2021 : phase 2. Développer l'outil pour chercher à expliquer les évolutions (R&D) et projeter les besoins à horizon 2050. Puis : déployer cette analyse sur les autres territoires
	Modéliser les ressources en eau à horizon 2050 et leur vulnérabilité climatique	Univ Rennes I BRGM	Cadre d'une thèse. Suite aux programmes SILURES, ANAFORE et à un stage de modélisation des effets du CC en Bretagne	Mi-parcours de la thèse. Scénarios climatiques globaux identifiés. Fonctionnement des réservoirs connu	Modélisations pour évaluer les effets du CC sur ces ressources en eau
	Comprendre les comportements en cas de sécheresse. Réaliser des enquêtes auprès d'exploitants agricoles au sujet de la gestion de leur ressource	Chambre agriculture (+CD29)	Programme « économies d'eau dans les élevages » Sur le territoire de Quimperlé Co (+ GT « Eau pour demain »)	Projet Chambre agriculture 29 validé. Travail avec CD29 initié.	Réaliser les enquêtes terrains, partager les résultats avec les autres départements, et identifier un plan d'actions
2	Identifier des pistes d'économies d'eau dans les exploitations				
	Accompagner les MO gestionnaires de captages. Accompagner le lancement des études sur les PPC (aires d'alimentation, diagnostics)	CD29	Finistère eau potable 2050	Cadrage méthodologique en cours de finalisation pour la partie 'aide à la rédaction des CCTP'	Proposer ce cadrage aux MO intéressés et les accompagner dans les consultations et études
	Identifier des pistes d'économies d'eau dans les industries. Diags individuels.	CCI (+ CD29)	Déploiement d'un projet « Eco d'eau » dans le 29	Travail CCI/ CD29 initié	Identifier des industriels et lancer les diags.
	Améliorer la connaissance patrimoniale des ouvrages. Tester un outil d'instrumentation	Imageau	Finistère eau potable 2050	Présentation des outils réalisée	Identifier des ouvrages à équiper
3	Etudier la REUT. Accompagner un industriel dans l'expérimentation	CD29	Finistère eau potable 2050	Contact avec les industriels. Cadrage méthodologique en cours de finalisation	Identifier un industriel volontaire et lancer une étude de faisabilité
	Valoriser les carrières à des fins d'exploitation AEP. Etude de faisabilité départementale	CD29 BRGM	Finistère eau potable 2050	Cadrage et convention signée. Lancement phase 1	Réaliser l'étude et proposer une concertation collective sur les sites présélectionnés
4	Organiser des journées techniques pour les MO AEP	CD29	Finistère eau potable 2050	Arbitrage des sujets en cours	1ère journée au printemps 2021
	Définir des stratégies locales de gestion collective de la ressource. Organiser des ateliers. Tester un outil numérique d'optimisation de la gestion de la ressource en 2050	BRGM (+ CD29)	Projet INTERREG « Water for tomorrow » Territoire du SMA (Sud-Sud-ouest du département)	Projet retenu INTERREG. Lancement phase 1 : construction d'un modèle besoins-ressources sur le territoire du SMA	Nourrir le modèle avec des scénarios basés sur les avancées scientifiques + mise en débat des stratégies par les acteurs de l'eau (SMA+EPCI). A terme : renforcer l'outil d'un module d'optimisation des stratégies de gestion